

Dès le 2 mars 2026

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

## 2026/2027

ÉCOLES DE DOZULÉ & ESCOVILLE



### DOZULÉ

**Vous êtes concernés si :**



Vous habitez une des communes du secteur de Dozulé ([liste sur www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)).



Votre enfant entre au cours préparatoire ou en petite section de maternelle.

**Prendre contact avec**  
l'accueil intercommunal de Dozulé

**02 61 53 56 24**

### ESCOVILLE

**Vous êtes concernés si :**



Vous habitez Escoville ou Touffréville



Votre enfant entre en petite section de maternelle.

**Prendre contact avec**  
la Mairie d'Escoville

**02 31 78 89 45**

Liste des conditions et des pièces justificatives nécessaires à l'inscription sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

#### PLUS D'INFORMATIONS :

Service scolaire Normandie Cabourg Pays d'Auge  
**02 31 28 26 85 - [scolaire@ncpa.fr](mailto:scolaire@ncpa.fr)**

# DOZULÉ

L'inscription à l'école s'effectue en deux étapes

## ETAPE 1

Prendre contact avec  
le bureau d'accueil intercommunal  
pour convenir d'un rendez-vous.  
**02 61 53 56 24**  
**128 grande rue, Dozulé**

## ETAPE 2

Rencontre sur rendez-vous  
avec la directrice de l'école maternelle  
ou le directeur de l'école élémentaire  
qui procèdera à l'admission de l'enfant.

## Quels sont les enfants concernés ?

- Vous habitez une des communes du secteur de Dozulé.
- Votre enfant entre au cours préparatoire  
ou en petite section de maternelle à Dozulé.
- Toutes les conditions sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

## Inscription d'un enfant de moins de 3 ans

L'inscription en très petite section n'est acceptée que dans la limite  
des places disponibles.

### CONTACT :

École maternelle Françoise Dolto de Dozulé  
02 31 79 24 85

# ESCOVILLE

L'inscription à l'école s'effectue en deux étapes

## ETAPE 1

Se rendre à la Mairie d'Escoville  
munis de l'ensemble  
des documents nécessaires.

## ETAPE 2

Rencontre sur rendez-vous  
avec la directrice de l'école  
qui procèdera à l'admission de l'enfant.

## Quels sont les enfants concernés ?

- Vous habitez Escoville ou Touffréville.
- Votre enfant entre en petite section de maternelle à Escoville.
- Toutes les conditions sur [www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

## Inscription d'un enfant de moins de 3 ans

L'inscription en très petite section n'est acceptée que dans la limite des places disponibles.

### CONTACT :

École primaire Jules Verne d'Escoville  
02 31 78 80 64



## Passage de l'école maternelle au cours préparatoire

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

# QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

## Fournir les originaux des documents suivants :

- ✓ Si l'enfant était scolarisé dans un autre établissement, certificat de radiation.
- ✓ Fiche de renseignements (téléchargeable dans la rubrique « inscriptions scolaires »).
- ✓ Livret de famille
- ✓ Justificatif de domicile de moins de trois mois
- ✓ Carnet de vaccination attestant que l'enfant a reçu la vaccination obligatoire
- ✓ Pour les enfants domiciliés hors secteur scolaire, la demande de dérogation scolaire est obligatoire et doit être renouvelée, à chaque changement d'école même si des frères et sœurs sont déjà scolarisés dans nos écoles. Aucune inscription scolaire ne pourra être prise en compte sans celle-ci. L'imprimé est disponible auprès du service scolaire.

LES INSCRIPTIONS AUX SERVICES DE RESTAURATION  
SCOLAIRE ET DE GARDERIE S'EFFECTUERONT  
AU MOIS DE JUIN SUR LE SITE DÉDIÉ

## Pour plus de renseignements

Service scolaire Normandie Cabourg Pays d'Auge

02 31 28 26 85 - 02 61 53 56 24

[scolaire@ncpa.fr](mailto:scolaire@ncpa.fr)

[www.ncpa.fr](http://www.ncpa.fr)

